

Projet « Planification nationale sur la diversité biologique et mise en œuvre en Algérie du Plan Stratégique de la Convention sur la Diversité Biologique 2011-2020 et des Objectifs d'Aichi»

Termes de références

Consultant International « Biodiversité des villes »

I. Information sur le poste	
Titre du poste :	Consultant International
Type de contrat :	Contrat IC
Début du contrat :	Dès que possible
Lieu :	Alger (avec déplacement sur terrain au niveau national)
Département/Unité :	PNUD/RBAS/BR/ALGER/Programme.
Superviseur :	Chargé de Programme PNUD
Ref du dossier :	IC/022/2014
II. Contexte du Projet	
Ce projet consiste à intégrer les engagements du pays aux termes de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) dans ses programmes nationaux de planification du développement multisectoriels par le biais d'un processus renouvelé et participatif, de « Planification en matière de diversité biologique » et d'élaboration de stratégies, d'une manière conforme aux orientations globales du plan stratégique de la convention sur la diversité biologique pour 2011-2020.	
III. Tâches et responsabilités	
Afin de garantir des conditions de mise en œuvre optimales du projet, il a été convenu d'un commun accord de procéder au recrutement d'un(e) consultant (e) international(e) pour établir un rapport sur la biodiversité des villes, afin de présenter une situation actuelle de la biodiversité des villes et de formuler des propositions à intégrer dans la stratégie et le plan d'actions nationaux pour la biodiversité (SPANB). Le consultant devra utiliser toute son expérience pour faire une évaluation et formuler des propositions les plus réalistes en ce qui concerne les aspects relatifs à la biodiversité des villes en Algérie, après des visites sur terrain au niveau national. Il utilisera les sources d'information appropriées les plus fiables et harmonisera les données issues de ces différentes sources pour en faciliter l'interprétation et l'utilisation. Il doit analyser et évaluer, avec le détail nécessaire, les éléments suivants :	
1. Faire une évaluation globale des liens entre urbanisation et biodiversité en Algérie, en abordant les points suivants :	
➤ Définir le concept de la biodiversité des villes ➤ Dresser un bilan de la biodiversité des villes en Algérie (identifier les espèces et les types d'écosystèmes rencontrés dans les villes en Algérie, et fournir des supports photographiques et cartographiques) ➤ Dresser un bilan sur l'évolution de la place de la biodiversité dans les milieux urbains en Algérie ➤ Dresser un bilan sur l'état actuel en matière de droit de l'urbanisme et de biodiversité, les politiques de nature dans la ville au niveau national, régional et	

local.

- Evaluer la gestion actuelle de la biodiversité dans les villes et identifier les institutions impliquées
- Définir les orientations actuelles du développement urbain en relation avec la diversité biologique
- Analyser la législation existante en matière d'urbanisation et biodiversité
- Traiter l'évolution de l'urbanisme et de l'architecture en relation avec la biodiversité
- Evaluer les actions menées dans les villes pour maintenir ou améliorer les services rendus par les écosystèmes urbains

2. Développer des propositions en abordant les points suivants :

- Proposer un modèle de gestion et de gouvernance de la biodiversité dans les programmes d'urbanisation. Trois points qui posent des problèmes spécifiques et représentent des enjeux majeurs sont à détailler :
 - ✓ la densité du bâti par rapport à la biodiversité de la ville,
 - ✓ les services rendus par la biodiversité à la ville,
 - ✓ la formation et la communication sur la thématique de la biodiversité et de l'urbanisme.
- Identifier les villes potentielles en Algérie où il y a une possibilité de biodiversité élevée.
- Présenter des exemples de réalisations à différentes échelles territoriales.
- Sélectionner les indicateurs de l'indice de biodiversité des villes à appliquer pour le cas de l'Algérie.

3. Formuler des recommandations et orientations à intégrer dans l'élaboration de la stratégie et plans d'actions nationaux de biodiversité (SPANB)

IV. Produits attendus		
Description des produits :		
Livrables attendus	Délais de livraison	Paiement
Premier draft	5 semaines	40 %
Rapport final	2 Semaines	40 %
Validation du rapport	2semaine	20 %

Le rapport final ne sera validé qu'après avoir tenu compte de toutes les observations et remarques adressées au consultant

V. Compétences

- Etre expert en matière de conservation de la biodiversité urbaine
- Avoir une expérience professionnelle relative aux questions de la conservation de la biodiversité et d'urbanisation en Algérie.

VI. Qualifications

Educations :	Diplôme universitaire, avec une spécialisation dans l'écologie urbaine, les sciences de l'environnement, la planification environnementale
Expérience :	• Un minimum de 5 ans d'expérience en gestion et conservation de la biodiversité urbaine • Des connaissances générales des questions environnementales et urbanisation en Algérie. • Aptitude avérée à recueillir, vérifier et analyser l'information, et à la fin et présente le travail avec un degré élevé de précision et de qualité technique. • Aptitude à communiquer oralement et par écrit, afin de communiquer, des informations techniques complexes à des publics à la fois techniques et générales. • Parfaite maîtrise en anglais et / ou du français est requise et la connaissance de la langue arabe un avantage.

VII. Documents constitutifs de l'offre

Les offres doivent inclure :

a) Une offre technique

L'offre technique doit inclure les documents suivants :

- CV.
- Formulaire de confirmation d'intérêt et de disponibilité (annexe 1) dûment rempli et signé
- Note méthodologique expliquant l'approche proposée pour l'exécution de la mission selon ces TdRs
- Plan de travail et/ou calendrier d'exécution ou de remise de livrables

b) Une offre financière

L'offre financière doit inclure le montant des honoraires journaliers demandés pour la réalisation des produits attendus (livrables) selon le calendrier d'exécution proposé, ainsi que tout autre frais liés à la mission (frais de voyage, visa, accommodation, impression, communication...etc.). Elle doit être exprimée en en Dinar Algérien.

Produits attendus	Nbr jours	Honoraires journaliers	Montant
Livable1			
Livable2			
Transport			
Per diems			
Autres			
Total			

VIII. Critères d'évaluation des offres																							
Les offres seront évaluées en deux étapes selon les critères suivants :																							
1. Evaluation technique Le tableau des critères techniques :																							
	<table> <tr> <th colspan="2">Evaluation Technique</th><th>Qualification</th></tr> <tr> <td>1.</td><td> Qualification académique - Master: 7 points - Doctorat: 10 points </td><td>10</td></tr> <tr> <td>2</td><td> Expérience générale dans le domaine de la diversité biologique : - 1 à 2 ans : 5 points - 2 à 5 ans : 10 points - Plus de 5 ans : 10 points </td><td>15</td></tr> <tr> <td>3.</td><td> Expérience dans la conduite de mission similaire - Pas d'expérience : 0 - Une seule expérience : 10 point - Plus que deux expériences : 20 points </td><td>20</td></tr> <tr> <td>4.</td><td>Plan de travail, délais d'exécution</td><td>10</td></tr> <tr> <td>5.</td><td>Méthodologie propose et approche pour exécuter le travail selon les TDR</td><td>15</td></tr> <tr> <td></td><td>Total</td><td>70</td></tr> </table>	Evaluation Technique		Qualification	1.	Qualification académique - Master: 7 points - Doctorat: 10 points	10	2	Expérience générale dans le domaine de la diversité biologique : - 1 à 2 ans : 5 points - 2 à 5 ans : 10 points - Plus de 5 ans : 10 points	15	3.	Expérience dans la conduite de mission similaire - Pas d'expérience : 0 - Une seule expérience : 10 point - Plus que deux expériences : 20 points	20	4.	Plan de travail, délais d'exécution	10	5.	Méthodologie propose et approche pour exécuter le travail selon les TDR	15		Total	70	
Evaluation Technique		Qualification																					
1.	Qualification académique - Master: 7 points - Doctorat: 10 points	10																					
2	Expérience générale dans le domaine de la diversité biologique : - 1 à 2 ans : 5 points - 2 à 5 ans : 10 points - Plus de 5 ans : 10 points	15																					
3.	Expérience dans la conduite de mission similaire - Pas d'expérience : 0 - Une seule expérience : 10 point - Plus que deux expériences : 20 points	20																					
4.	Plan de travail, délais d'exécution	10																					
5.	Méthodologie propose et approche pour exécuter le travail selon les TDR	15																					
	Total	70																					

Les offres qualifiées ayant obtenues 70 % à l'évaluation technique passeront à l'évaluation financière.

1. Evaluation financière :

Chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec l'offre financière la moins disante (Fm) de la manière suivante : $NF = 100 \times F_m / F$ (F étant le prix de l'offre financière).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique ; 30% pour la proposition financière) ; pour aboutir à une note globale (NG).

Le marché sera adjudgée à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité).